sur Delattre, et prennent place sur l'estrade.

M. Richard leur souhaite aussitôt la bienvenue ; il remercie le gouvernement d'avoir bien voulu s'associer à la fête des musiques du Nord et du Pas-de-Calais et il assure son représentant du loyalisme républicain de tous les fédérés. Il remercie aussi M. Motte de l'hospitalité et de l'accueil que Roubaix leur a réservé.

M. Allain, secrétaire général de la Préfecture, répond au Président de la Fédération et est heureux de pouvoir dire tout le bien que le gouvernement pense de cette imposante société, à la fois musicale et mutualiste qui entretient par la musique cette petite flamme d'idéal nécessaire aux individus comme aux peuples, et par la mutualité, cette harmonie entre les œuvres sociales et les œuvres économiques qui donne à la France un peu plus de justice et de bonheur.

M. Eugène Motte proclame sa reconnaissance à la Fédération des musiques du Nord et du Pas-de-Calais d'avoir accepté de venir à Roubaix. Vous comprenez, dit-il, pourquoi Roubaix vous a fait le meilleur accueil. Peu de villes ont une égale tendresse pour la musique, et peu de villes ont porté à un égal éclat la renommée de ses musiciens. Et il termine en remerciant les sociétés du splendide essor que, par leur présence continuelle pendant toute la durée de l'Exposition, elles donneront aux fêtes roubaisiennes.

Tous ces discours furent salués d'applaudissements enthousiastes.

M. Allain procéda ensuite à la remise solennelle des récompenses aux vieux musiciens.

Le premier appelé est M. Delessé, de Saint-Omer ; il a 84 ans, et compte 71 ans de présence dans les sociétés de musique. Il est l'objet d'une magnifique ovation.

Le palmarès

Voici, spécialement pour notre région, les récompenses qui ont été accordées.

Grande Harmonie de Roubaix. — Médaille d'honneur : Arthur Nys, 3 ans de présence ; Charles Montigny, 30 ans. — Diplôme d'honneur : Louis Lhomme, 32 ans de présence ; Hector Mercier, 20 ans. — Médaille spéciale : Gustave Bataille, 31 ans de présence dans diverses sociétés.

Chorale « La Cameilla Roubaisienne », de Roubaix. — Médaille d'honneur : Louis Gilmant, 30 ans de présence ; Emile Pollet, 30 ans. — Médaille spéciale : Joseph Dhondt, 32 ans de présence dans diverses sociétés.

Choral Nadaud, de Roubaix. — Médaille spéciale : César Debaisieux, 40 ans de présence dans diverses sociétés ; Carlomon Dubois, 37 ans ; Armand Monnier, 36 ans ; Edmond Petit, 35 ans ; Emile Catrice, 35 ans ; Jules Cornet, 24 ans ; Louis Fœlix, 33 ans.

Chorale « Les Mélomanes Roubaisiens » de Roubaix. — Médaille d'honneur : Joseph Dhelgne, 30 ans de présence. — Diplôme d'honneur : Henri Mahieu, 22 ans de présence. — Médaille spéciale : J.-B. Dochy, 31 ans de présence dans diverses sociétés.

Société Philharmonique du Jean-Ghislain, de Roubaix. — Diplôme d'honneur : Charles Landrieux, 20 ans de présence.

Grande Fanfare de Roubaix. — Médaille d'honneur : Edouard Leclercq, 31 ans de présence.

Union des Travailleurs de Roubaix. — Médaille d'honneur : Jules Hasse, 20 ans de présence. — Diplôme d'honneur : Achille Lodewyck, 23 ans de présence ; Edmond Papegay, 23 ans ; Victor Houze, 22 ans ; Jules Desobry, 21 ans.

Harmonie « Concordia » de Roubaix. — Diplôme d'honneur : Jules Prez, 20 ans de présence.

Harmonie du Blanc-Seau, de Tourcoing. — Médaille d'honneur : Emile Spillebeen, 30 ans de présence. — Diplôme d'honneur : Auguste Guillaume, 21 ans de présence ; François Decupper, 21 ans ; Albert Vanderschaeghe, 21 ans. — Médaille spéciale : Augustin Debrue, 31 ans de présence dans diverses sociétés.

Société nationale des Orphéonistes « Crick-Sicke », de Tourcoing. — Médaille d'honneur : Charles Wattinne, 30 ans de présence. — Diplôme d'honneur : Louis Pecque, 25 ans de présence ; Louis Ghilbert, 24 ans ; Camille Dhenry, 24 ans.

Fanfare « Les Amis Réunis » de Tourcoing. — Médaille spéciale : Martial Derbaudringhien, 32 ans de présence dans diverses sociétés.

Harmonie municipale de Wattrelos. — Médaille d'honneur : Henri Lepoutre, 30 ans de présence.

Société Philharmonique de Dominoe. — Médaille d'honneur : Henri Dumortier, 31 ans de présence.

Musique Municipale de Croix. — Médaille d'honneur : Edouard Deroulers, 31 ans de présence ; Désiré Loncke, 31 ans. — Médaille spéciale : Adolphe Dumoulin, 30 ans de présence dans diverses sociétés.

Union Chorale de Croix. — Diplôme d'honneur : Emile Plaquet, 28 ans de présence ; Louis Bouttemy, 30 ans.

Trompettes « La Renaissance », de Croix. — Médaille spéciale : Eugène Caby, 31 ans de présence dans diverses sociétés.

Fanfare de Toufflers. — Diplôme d'honneur : Henri Lebrun, 21 ans de présence ; Alphonse Bousonart, 20 ans.

Fanfare du Grouez, à Flers. — Diplôme d'honneur : Louis Gosmant, 25 ans de présence ; Louis Brouère, 32 ans ; Désiré Degrootte, 23 ans ; Gustave Derock, 23 ans ; Arthur Vermeulen, 22 ans. — Médaille spéciale : J.-B. Olivier, 22 ans de présence dans diverses sociétés ; Pierre Bury, 32 ans ; Edouard Lecoutre, 32 ans ; Louis Olivier, 31 ans.

Société Philharmonique d'Hem. — Médaille d'honneur : Adolphe Dhellemmes, 31 ans de présence. — Diplôme d'honneur : Jules Quint, 22 ans de présence ; Louis Bernard, 22 ans ; Louis Delerue, 22 ans ; Florimond Bernard, 21 ans.

Harmonie de la Gotadelle d'Hem. — Diplôme d'honneur : Louis Slim, 21 ans de présence ; Jules Poulain, 21 ans.

M. Allain décerne ensuite les décorations suivantes de l'Encouragement au bien :

MM. Cuelenaere, de Douai ; Leroy, de la Gorgue ; Manant, de Tourcoing ; Trognon, de Lens ; Valensberghe, de Cambrai.

La remise du drapeau fédéral

La cérémonie de l'Hippodrome terminée, le moment était venu de se rendre sur la Grand'Place où devait avoir lieu la remise solennelle du fanion fédéral par l'Harmonie Municipale de Cambrai, à la Grande Harmonie de Roubaix.

Pendant la remise des récompenses, les sociétés de musique s'étaient massées devant l'Hôtel de Ville et les mineurs et galibots avaient formé une allée centrale qui devait donner place aux autorités qui auraient ainsi passé sous « la voûte d'acier », des pics de mineurs réunis au-dessus d'eux.

Une foule énorme stationnait sur la place en attendant l'arrivée du cortège officiel venant de l'Hippodrome. Il était une heure.

C'est alors que l'orage éclata et déversa sur la Grand'Place des torrents d'eau qui firent fuir aussitôt de tous côtés les spectateurs.

La remise du fanion fédéral eut donc lieu dans le vestibule de l'Hôtel de Ville, quand MM. Allain et Motte furent arrivés.

M. Vanlenberghe, président de l'Harmonie municipale de Cambrai remit le drapeau à M. Henri Catteau, président de la Grande Harmonie de Roubaix.

La Grande Harmonie exécuta alors la *Marche fédérale*, de Richart, et la *Marseillaise*.

A ce moment, M. le commandant Vitou remit deux décorations du Mérite national à M. Henri Catteau et à M. Albert Despretz.

La réception officielle de la Municipalité

Les présidents et chefs de sociétés de musiques réunirent ensuite dans la grande salle du Conseil municipal où M. Motte, entouré de ses adjoints les reçut.

M. Richart présenta ses collègues à M. Motte qu'il remercia à nouveau de l'accueil de Roubaix, dont le premier magistrat, dit-il, est le plus aimable et le plus serviable des maires. Il salue en sa personne la population laborieuse de Roubaix et termine par le cri de « Vive Roubaix ! »

M. Eugène Motte reporta sur la ville tout entière les compliments dont il avait été l'objet. C'est la ville qui est aimable, dit-il, c'est le terroir. Ici on aime la musique par définition. Chaque quartier a sa fanfare, et notre réputation comme ville musicale n'est plus à faire.

Puis, saluant à travers les représentants de la Fédération, la patronne de la musique, la grande sainte Cécile, il dit les joies que la musique procure à l'homme et surtout au travailleur après la dure journée de labeur et le plaisir qu'elle procure à tous en permettant autour d'elle la réconciliation parfaite dans la paix harmonie.

Cette allocution du maire de Roubaix est vivement applaudie et tandis que les vins d'honneur sont servis, M. Richart remet à la musique des Mines de Liévin, une plaquette commémorative de la fête de Roubaix en raison de ce qu'elle a toujours participé jusqu'ici aux fêtes fédérales.

LE BANQUET

A deux heures, un banquet était servi à l'Exposition, au restaurant Duval, et réunissait la plupart des congressistes.

M. Motte présidait, ayant à ses côtés M. Allain et M. Richart, et les diverses personnalités que nous avons déjà citées.

LES TOASTS

Au dessert, M. Kosxul prend le premier la parole pour donner lecture d'une lettre de M. Albert Motte, président du conseil d'administration des Mines de Lens et président du Comité organisateur de la « Journée des Mineurs ». M. Albert Motte, retenu par un deuil récent, ne pouvait assister au banquet. Il a donc exprimé dans cette lettre tout l'intérêt et tout le remerciement qu'il témoigne aux mineurs et à leurs sociétés de musique qui tiennent à honneur de faire partie de la Fédération que préside M. Richart.

M. Motte propose de chanter un vivat à M. Richart et cette proposition, acclamée, est aussitôt réalisée.

M. Richard, très ému, remercie les convives de la manifestation de sympathie qu'ils lui ont ainsi faite, puis il salue tous ceux qui ont pris part à la fête, dont il regrette la si malencontreuse interruption par un si mauvais orage. Il remercie M. Allain et le gouvernement, M. Motte et la Ville de Roubaix, M. Albert Motte et les administrations des mines, et tous ceux qui plus modestement ont collaboré à l'organisation de la journée, MM. Kosxul, Catteau, Holleville, Callens, Fournier. Il remercie M. Lami, qu'il salue du nom de grand-père de la Fédération ; il remercie aussi la Presse ; et en terminant il remet à M. Motte une plaquette qui lui rappellera la reconnaissance de la Fédération des musiques du Nord et du Pas-de-Calais.

M. Lami, commissaire général de l'Exposition, est fier du titre qu'on vient de lui donner. Il rappelle qu'en effet, c'est lui qui créa en France, après l'Exposition de 1889, la première Fédération musicale. Depuis lors l'idée a germé et la semence est venue jusque dans le Nord. Il salue donc ses petits-fils et boit à leur prospérité.

Toast de M. Eugène Motte
Maire de Roubaix

M. Eugène Motte se lève à son tour. Il commence par souhaiter à M. Richard un rétablissement complet et prompt. Le vivat qu'on lui a chanté tout à l'heure a eu un effet immédiat ; il souhaite donc qu'il revienne encore à Roubaix y chercher gaieté, santé et bonne humeur.

C'est le vœu, dit-il, du maire de Roubaix, du maire d'aujourd'hui, peut-être du maire provisoire, mais il n'y a souvent que le provisoire qui dure.

M. Motte rappelle ensuite les nombreux banquets de Sainte-Cécile où il a coutume chaque année de rencontrer les musiciens ; de ces banquets à la tête de veau toujours empreints de la meilleure harmonie et de la plus franche cordialité. Que de veaux ont perdu leur tête à m'alimenter, dit-il !

Mais j'ai dû faire face aussi à d'autre musique, musique discordante de la politique, où j'ai eu souvent fort à faire pour maintenir la bonne harmonie. J'ai été peut-être un professeur mal écouté.

La vie est trop courte pourtant pour qu'on se l'empoisonne. Mettons-y du nôtre ; mettez-y du vôtre pour que la vie soit plus harmonieuse dans la cité et que la concorde y soit plus pleine.

M. Motte se félicite d'une journée comme celle d'aujourd'hui qui est une de ces journées harmonieuses qu'il souhaiterait voir toujours ; il remercie la Fédération de l'avoir procurée à Roubaix et en terminant il lui donne rendez-vous à l'an prochain à Lille, où il lui remettra l'étendard qu'elle a confié à la garde de l'Harmonie Municipale de Roubaix, et qui sera gardé avec honneur et dignité.

Le toast de M. Eugène Motte est allé droit au cœur de tous et c'est une véritable ovation qu'on fait au maire de Roubaix auquel on chante, d'ailleurs, le plus chaleureux des vivats.

Toast de M. Allain
Secrétaire général de la Préfecture

M. Allain termine la série des discours. Il remercie M. Motte de l'accueil qu'au nom de Roubaix, il réserve à ceux qui rendent visite à cette ville de travail et de cordialité.

Il remercie également les organisateurs de la fête des sentiments républicains qu'ils ont toujours manifestés, et il se dit heureux de placer leur banquet sous le patronage du gouvernement qu'il représente, et spécialement de M. Fallières, qui préside si simplement et si dignement la République, et qui s'efforce de faire rayonner partout la France.

Nous serons toujours, dit-il, en terminant, des chefs d'orchestre convaincus de nos devoirs et nous ne battrons jamais la mesure à contre-temps.

Le banquet s'acheva dans la plus cordiale gaîté. Il prit fin à quatre heures et quart, tandis que la foule, vite attirée par les joyeux rayons d'un soleil revenu, accourait nombreuse entendre les concerts de gala que donnaient dans les kiosques de l'Exposition, les sociétés musicales des mineurs.

Le concert de gala

La deuxième partie de la journée des musiques s'est déroulée à l'Exposition dans des conditions particulièrement favorables et extraordinairement brillantes. A partir de deux heures et demie jusqu'à sept heures et demie, par un temps clair et agréablement rafraîchi, une foule nombreuse s'est pressée autour des kiosques du Lac et du Village Flamand, sur lesquels se sont succédé des sociétés de musique presque toutes venues des mines de la région.

L'assistance, de part et d'autre, a été silencieusement attentive et particulièrement enthousiaste, pour les musiciens qui, de leur côté, ont tous mérité par des exécutions absolument remarquables cette attention et les chaleureux applaudissements qui leur ont été prodigués. Ce fut pendant toute l'après-midi une superbe fête musicale dans toute l'acception du terme, au cours de laquelle les nombreux auditeurs charmés ont justement admiré les précieuses qualités déployées dans l'ensemble et dans les détails par les sociétés dirigées par des chefs habiles et experts qui ont tous fait preuve d'un sens artistique distingué et d'une maîtrise sûre et expérimentée. Des solistes du plus beau talent se sont fait au cours de ces exécutions, très favorablement remarquer et hautement apprécier.

Ont successivement occupé le kiosque du Lac : à 2 heures et demie, la Fanfare de Capelle-en-Thiérache ; à 4 heures, la Fanfare des Mines de Nœux ; à 5 heures, la Fanfare des Mines d'Aniche-Auberchicourt ; à 6 heures, l'Harmonie des Mines de Liévin ; à 7 heures, la Fanfare des Mines de Lens.

Sur le kiosque du Village Flamand, se sont fait entendre : A 2 heures et demie, l'Harmonie de Berthaucourt ; à 3 heures et demie, l'Harmonie Municipale de Cambrai ; à 4 heures et demie, la Fanfare des Mines de Marles ; à 5 heures et demie, l'Harmonie des Mines de Bruay ; à 6 heures et demie, la Fanfare des Mines de Béthune.

LE GRAND CONCERT
de la « GRANDE HARMONIE » de ROUBAIX

Jamais, de mémoire de Roubaisien, le kiosque du Lac, qui pourtant a déjà été le théâtre de magnifiques auditions musicales, n'avait été entouré d'un public aussi nombreux que dimanche soir, pour le grand concert de gala qu'y a donné la « Grande-Harmonie de Roubaix ». Il est difficile d'apprécier le nombre des auditeurs qui s'y pressaient ; mais il faut les dénombrer par milliers.

Si l'affluence était exceptionnellement considérable, nous devons également constater que la Grande-Harmonie a donné une audition exceptionnellement remarquable.

Sous la direction éminemment autorisée de son distingué chef M. Koszul, dont la maîtrise s'est particulièrement affirmée, la vaillante phalange musicale s'est produite dans un programme du meilleur choix qui lui a permis de faire admirablement valoir ses multiples qualités de puissance de précision dans le rythme, de finesse, d'élégance, et de souplesse dans les sonorités les plus diverses.

Elle a d'abord interprété une gracieuse marche de Trovillot, « Pétrone », puis la grandiose ouverture de « Phèdre » de Massenet dont elle a mis en pleine et éclatante lumière les dessins tour à tour chatoyants et vigoureux.

« Caprice-polka » pour clarinette solo a ensuite permis à M. Capelle, musicien d'un goût très affiné et artiste du plus beau talent, de faire valoir les plus belles qualités de sonorité et une virtuosité remarquable. Applaudi après chaque variation, il a été après l'exécution du « Caprice-Valse », l'objet d'une chaleureuse ovation.

La Grande Harmonie a continué son audition en donnant une exécution magistrale et artistiquement nuancée de la « Rapsodie Norvegienne » de Lalo en deux parties, suivie d'une impressionnante interprétation du prélude et de la marche de « Lohengrin » de R. Wagner.

Des applaudissements nourris à l'adresse du chef et des exécutants ont, à bon droit, souligné ces diverses exécutions, dans laquelle la Grande Harmonie s'est véritablement surpassée, entraînée par des élans de réelle inspiration de son excellent directeur.

La dernière partie du concert a produit une sensationnelle impression sur l'imposante masse des auditeurs. La Grande Harmonie a successivement exécuté les airs nationaux des pays officiellement représentés à notre magnifique exposition. Pendant l'exécution de chacun de ces hymnes, le drapeau de chaque nation était arboré sur les marches du kiosque, éclairé par des projections électriques et le porteur était costumé en officier de l'armée du pays représenté.

Se sont ainsi succédé les airs nationaux de l'Argentine, de l'Australie (anglais), de la Belgique, qui a été particulièrement acclamé, de la Hollande et de l'Italie. Puis, les drapeaux de ces divers pays s'étant groupés autour du drapeau français, la Grande-Harmonie a attaqué la « Marseillaise ». Le spectacle est alors devenu poignant. Une intense émotion s'est emparée de l'immense assistance qui a applaudi avec enthousiasme les premiers accents de l'hymne français et qui a couvert les dernières notes d'une retentissante acclamation. A la demande unanime, la « Marseillaise » a été bissée et les applaudissements, ainsi que les bravos ont redoublé d'intensité et de chaleur.

Ce fut une manifestation grandiose et profondément émotionnante.

La Journée des Pêcheurs à la ligne

LE CORTÈGE. - LA RÉCEPTION A L'HOTEL DE VILLE. - LA SÉANCE DU CONGRES DE LA FÉDÉRATION DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS. — LE BANQUET

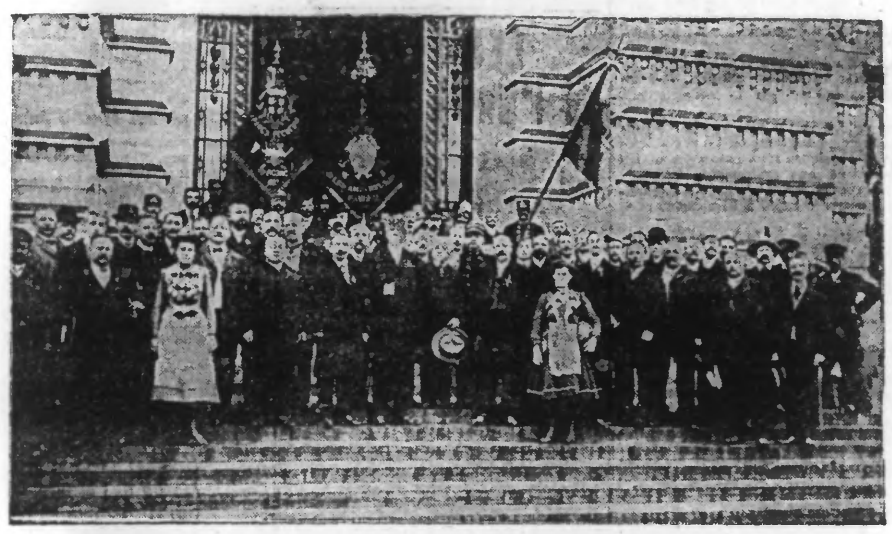

Les pêcheurs à la ligne sur le perron de la Mairie

L'orage d'hier doublement malencontreux par sa violence et par l'heure à laquelle il s'est produit, contrariant toutes les cérémonies qui devaient se dérouler entre midi et une heure, n'était pas fait toutefois pour effrayer les pêcheurs, qui sont gens familiarisés avec l'eau. Ils sont venus à Roubaix en grand nombre dimanche pour prendre part ce jour-là aux travaux du Congrès et le lendemain au grand concours fédéral.

LE CORTÈGE

Mais le mauvais temps a empêché la foule d'assister au défilé du pittoresque cortège qui a quitté la gare vers une heure et demie pour se rendre à l'Hôtel de Ville, où M. Leblanc, adjoint au maire, attendait les congressistes.

Ceux-ci avaient été reçus à la gare par les membres des Comités de la Fédération des Francs Pêcheurs roubaisiens et de la Société les Vrais Pêcheurs de poissons blancs, sociétés organisatrices de la fête.

Précédés de l'Harmonie du Moulin de Roubaix, et groupés autour du fanion de la Fédération et de leurs étendards respectifs, au nombre d'une dizaine, les délégués des sociétés fédérées descendent la rue de la Gare, hâtant le pas à cause de la pluie qui tombe toujours abondamment. Malgré cela, le public réfugié dans les cafés ou sous les auvents et les grand'portes, assiste sympathiquement au défilé. La cantinière de la Fédération, en son martial costume, obtient un vif succès de curiosité. Beaucoup de pêcheurs avaient arboré le traditionnel chapeau de paille à larges bords, ne prévoyant pas qu'ils auraient plutôt à se garantir de la pluie qu'à s'abriter du soleil.

LA RÉCEPTION A L'HOTEL DE VILLE

A l'arrivée du cortège sur la Grand'Place, un public assez nombreux se trouve réuni sur le grand perron de l'Hôtel de Ville. L'Harmonie du Moulin de Roubaix joue la « Marseillaise ». Les congressistes gravissent l'escalier d'honneur et se rendent aussitôt dans la grande salle du Conseil municipal, où les reçoivent, M. Emile Leblanc, adjoint au maire de Roubaix, délégué de l'Administration municipale, et M. Alfred Hocque, conseiller municipal.

Les discours

M. Brunel, président du Syndicat des pêcheurs de Roubaix, prend le premier la parole et s'adressant à M. Emile Leblanc, prononce le discours suivant :

M. l'adjoint, j'ai l'honneur et la joie de vous présenter les délégués des sociétés de pêcheurs du Nord et du Pas-de-Calais ; M. Fortin, président du Syndicat central des pêcheurs de France, groupement extrêmement important qui compte plus de quatre cent mille adhérents ; Ravet de Monteville, président de la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais, membres du bureau de la Fédération.

Permettez-moi, M. l'adjoint, d'insister sur le geste désintéressé de nos amis d'Arras à qui revenait cette année l'honneur de recevoir le fanion de la Fédération et qui se sont effacés devant Roubaix, en considération de l'effort grandiose accompli par cette ville dans son Exposition internationale.

Je remercie l'administration municipale de la réception qu'elle a bien voulu nous faire aujourd'hui. Je la remercie de la magnifique salle qu'elle a mise à notre disposition pour y tenir les assises annuelles de notre Fédération.

Je vous remercie particulièrement, Monsieur l'adjoint du concours que vous n'avez jamais marchandé aux pêcheurs et particulièrement le vos efforts en vue de faire aboutir la fête de ce jour.

Le discours de M. Brunel est vivement applaudi.

Réponse de M. Emile Leblanc

M. Emile Leblanc se déclare très honoré d'avoir été désigné par l'Administration municipale pour recevoir à Roubaix les membres du Congrès des pêcheurs. Vous recevrez, dit-il, Messieurs, l'accueil chaleureux que les Roubaisiens savent toujours réserver à leurs invités. Je serai votre interprète auprès de M. Eugène Motte, pour lui transmettre les remerciements que vous venez d'exprimer à l'Administration municipale.

Vous m'avez adressé tout à l'heure un mot personnel, continue M. Leblanc. En m'occupant de vous, je n'ai fait que mon devoir et toujours je m'empresserai de venir en aide à ceux qui, comme vous, sont des ouvriers cherchant à se distraire de leur labeur dans un sport pacifique.

M. Leblanc a un mot aimable pour l'acte désintéressé des pêcheurs d'Arras et invite ses auditeurs à visiter l'Exposition.

Nous allons, dit en terminant M. Leblanc, vider un verre de champagne à votre santé et à vos succès.

De chaleureux applaudissements accueillent les aimables paroles de M. Leblanc auquel succède M. Fortin.

Le président du Syndicat central profite de la circonstance pour adresser aux magistrats municipaux de Roubaix l'estime d'un ancien ouvrier parvenu à la force du poignet et qui ne trouve rien de plus heureux que d'être reçu par une municipalité comme celle de Roubaix, qui s'occupe si intelligemment du bien des ouvriers. Il se trouve, lui qui préside un syndicat chargé de procurer aux ouvriers le moyen de jouir de temps en temps du grand air, en pleine communauté d'idées avec cette municipalité, en l'honneur de laquelle il lève son verre, avec une hommage particulier, à M. Eugène Motte qu'il connaît parfaitement et avec lequel il a toujours eu d'excellents rapports.

M. Ravet porte la santé de M. Motte, de M. Leblanc qu'il ne connaît pas seulement d'aujourd'hui et dont il a toujours constaté la sympathie efficace envers les pêcheurs.

Des cris spontanés de : « Vive Roubaix ! mettent fin à la réception et les congressistes accomplissent ensuite une visite de l'Hôtel de Ville.

LE CONGRÈS

Vers deux heures et demie, les congressistes, au nombre d'une centaine, se réunissent à l'annexe de l'Hôtel de Ville, dans la salle de leurs séances, ancienne salle de réunion du Conseil municipal, sous la présidence de M. Fortin, président du Syndicat des Pêcheurs de France, entouré de MM. Ravet de Monteville, président d'honneur de la fête, président de la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais ; Walfart, secrétaire général et des présidents des sociétés fédérés.

Les allocutions

En ouvrant la séance, M. Ravet de Monteville remercie ses camarades d'être venus si nombreux au Congrès.

Il engage les membres de l'assemblée qui vont déposer des vœux à prendre patience, si ceux-ci ne sont pas immédiatement suivis d'effet, car tout vient à point à qui sait attendre.

M. Ravet de Monteville adresse ses plus vifs remerciements à M. Fortin, qui a bien voulu rehausser le Congrès de sa présence, malgré la maladie dont il est frappé.

Il cède la parole à M. Fortin, non sans avoir été vivement applaudi.

M. Fortin remercie M. Ravet de Monteville de ses aimables paroles et montre aux syndiqués qui l'écoutent combien il est utile et efficace de s'allier. Divers projets, diverses entreprises élaborés parmi les pêcheurs ont été couronnés de succès grâce à la force de l'Association.

Le Président du Syndicat central apporte à l'assemblée le résumé des résultats du dernier Congrès.

C'est aux sociétés fédérées qu'est dû l'admirable mouvement qui a su triompher des sarcasmes prodigués aux pêcheurs à la ligne ; c'est à elles aussi que l'on doit le repeuplement des rivières. Mais la prospérité même de la Fédération a suscité ces appétits qui naissent toujours en pareil cas et l'on a voulu, sans participer aux charges qu'elle impose, jouir des sacrifices et des efforts de ses membres.

Pour combattre ces tendances et sauvegarder les droits des fédérés, le syndicat a sollicité des Chambres une définition précise de la ligne flottante et une réglementation de la pêche.

Mais M. Fortin tient à dire qu'en poursuivant cette conduite, les sociétés fédérées ne cherchent aucun avantage personnel. Ce n'est pas, — et cela doit être dit, — un intérêt particulier qu'elle poursuit mais l'intérêt général. Les fédérés auront bientôt à nommer une Commission départementale qui aura pour but de débattre les points spéciaux à chaque département.

Les efforts du Syndicat se poursuivront toujours aussi efficacement, que ce soit pour le repeuplement des rivières ou la répression du braconnage.

En terminant, M. Fortin appelle l'attention des membres du Congrès sur deux questions importantes : l'établissement des chemins de halage et celui d'une brigade fluviale pour la surveillance de la pêche.

Au nom du Syndicat central, dit M. Fortin, j'applaudis d'avance à vos résolutions.

Ces paroles sont saluées de vifs applaudissements.

Les vœux

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal, le secrétaire donne lecture des vœux déposés sur le bureau du Congrès. Nous retenons ceux qui sont le plus intéressants :

Vœu de la Société des Percos de Béthune, tendant à ce qu'une active surveillance soit exercée afin de mettre un terme à l'empoisonnement des rivières par des produits nocifs et à la contamination des eaux.

Tout le monde est unanime à reconnaître que ce desiderata répond à une nécessité primordiale et il est adopté d'enthousiasme.

Cette question de la contamination des eaux, fort importante pour la prospérité et l'avenir même du sport de la pêche entreprise, donne lieu à un débat dont la conclusion est qu'il y a lieu d'agir immédiatement et activement pour faire cesser le déplorable état de choses dont souffrent surtout les pêcheurs du Pas-de-Calais. Un projet de loi est actuellement déposé à la Chambre ; tous les efforts doivent être faits et seront faits pour qu'il aboutisse sans retard. 300 députés sont acquis au projet.

D'autres vœux demandent :

Que la divagation des canards soit interdite pendant la période du frai ; que les engins de braconnage confisqués soient détruits. Ils sont adoptés.

Le Syndicat des Pêcheurs de Roubaix-Tourcoing émet le vœu que des billets d'excursion individuels valables pour une journée, avec réduction de 60 à 65 p. c., soient délivrés pour les lieux de pêche les plus fréquentés, qui seraient ainsi assimilés aux stations balnéaires.

Après un échange d'observations générales sur la circulation des pêcheurs en chemin de fer à tarif réduit, le vœu est adopté.

On adopte, en dernier lieu des vœux demandant : la création des brigades mobiles pour la surveillance de la pêche ; l'autorisation pour les gendarmes d'accepter les récompenses des sociétés de pêche ; la répression du braconnage des bateliers.

Le prochain Congrès

Le siège du prochain Congrès et le lieu du concours, sont fixés, après entente, à Arras. Ils auront lieu en juillet au moment de la fête d'Arras.

Une petite manifestation de sympathie se produit en l'honneur de M. Brunel, auquel la Fédération doit une vive reconnaissance pour la façon dont lui et ses amis de Roubaix ont organisé la fête.

Puis, M. Ravet de Monteville confie, au nom du Syndicat, le fanion de la Fédération à M. Brunel, président du Syndicat de Roubaix.

Aux applaudissements de l'assemblée, M. Brunel, en une improvisation pleine d'à-propos s'engage à faire bonne garde autour du fanion de la Fédération et la séance est levée à 5 heures et demie.

LE BANQUET

Un banquet réunissait à 7 heures 1/2, au Café Français, Grand'Rue, une grande partie des membres du Congrès.

Cette fête était présidée par M. Weyd, inspecteur des Eaux et Forêts, entouré de MM. Emile Leblanc, adjoint au maire ; Fortin, président du Syndicat central des pêcheurs de France, Ravet de Monteville, président de la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais, Griset, Galler, vice-présidents, Wafflart, secrétaire général, Vasse, trésorier général, Debuire, secrétaire adjoint, Brunel, président du Syndicat des pêcheurs de Roubaix-Tourcoing.

LES TOASTS

Au champagne, M. Ravet de Monteville, a prononcé un toast rempli d'humour.

Il a regretté d'abord l'absence forcée du représentant du ministre de l'Agriculture, par suite du deuil du Gouvernement. Puis il a adressé ses remerciements à tous ceux qui ont participé à la fête et ont contribué au succès des deux journées, M. Weyd, inspecteur des eaux et forêts ; M. Fortin, au dévouement inlassable duquel il rend hommage ; etc... L'orateur lève son verre aux Présidents d'honneur de la Fédération, MM. les Préfets du Nord et du Pas-de-Calais ; à MM. Motte, maire de Roubaix et à son aimable adjoint, M. Leblanc ; à la municipalité, aux amis de Roubaix, à M. Brunel, à M. Charles Magne, représentant les pêcheurs de Paris et à la presse.

M. Fortin, prononce de très aimables paroles à l'adresse de l'administration municipale et en particulier de M. Eugène Motte, maire. Il loue vivement l'Exposition, que lui et tous les congressistes trouvent splendide. Il a fait ensuite un magnifique éloge de Roubaix, qui contribue si puissamment à sa grandeur et à la richesse de la France.

M. Fortin a longuement exposé et commenté au nom du Comité Central, toutes les revendications des Sociétés de pêches. Il a déclaré qu'il ne cesserait surtout de faire la guerre au braconnage.

M. Emile Leblanc, adjoint au maire de Roubaix, remercie les organisateurs du Congrès et du concours d'avoir choisi comme siège de ces fêtes la ville de Roubaix. Il est particulièrement reconnaissant à M. Brunel de la façon cordiale dont il lui a présenté ce matin, les congressistes à la Mairie.

M. Leblanc en paroles empreintes de poésie et d'un vif sentiment de sympathie envers les pêcheurs, dit pourquoi les pouvoirs publics doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher le braconnage et tout ce qui peut nuire à la pêche et il porte la santé des quatre cent mille adhérents du Syndicat Central des pêcheurs de France.

M. Brunel, au nom des Pêcheurs de Roubaix, remercie les membres du Comité central, l'Administration municipale et ses collègues d'Arras.

Sur sa proposition, un vivat est chanté en l'honneur de l'Administration municipale et des membres du Comité central de France.

M. Charles Magne, rédacteur du journal « Le Réveil du Pêcheur », secrétaire du Goujon Mantais, parle du repeuplement des rivières et canaux.

M. Weyd, termine la série des discours, en assurant les pêcheurs de sa sympathie et de son concours ; il adresse l'expression de sa gratitude à M. Emile Leblanc, pour le bon accueil que les pêcheurs ont reçu à la Mairie.

Au cours du banquet, les récompenses suivantes ont été distribuées : MM. Delbierre, de Calais, une médaille de vermeil ; Rooland, de Béthune, une médaille d'argent, de M. le ministre ; MM. Léopold, de Calais ; Brouette, de Cambrai ; Weys, de Béthune ; Brouette, garde à Calais ; Cloquet, garde à Tourcoing ; chacun un bronze ; MM. Decont, de Béthune ; Delarme, de Dunkerque ; Debeire, de Lille ; Bricourt, de Cambrai ; Rousset, de Cambrai, chacun un diplôme.

M. Camille Clerc, du Syndicat des Pêcheurs du Nord, est nommé brigadier.

L'inauguration de la Section australienne

Ce matin aura lieu l'inauguration officielle du pavillon si curieusement instructif de l'Australie à l'Exposition de Roubaix, sous la présidence de M. F. L. Batchelor, ministre des Affaires Etrangères du Commonwealth d'Australia. M. Batchelor qui détient maintenant une des positions les plus en vue de l'Australie possède une carrière qui constitue un véritable record. M. Batchelor débuta comme instituteur dans sa ville natale, quelques années plus tard il abandonna l'enseignement et entra dans les ateliers mécaniques du Gouvernement. Toujours passionné pour l'amélioration du sort des ouvriers il fonda en Australie de nombreuses œuvres syndicales. Il remplit plusieurs positions dans le syndicat des ouvriers, et plus tard devint secrétaire, puis président du parti démocrate ouvrier de l'ouest du sud en 1893, il fut élu député au Parlement et 4 ans plus tard il y devint « leader »

M. PIERRE FLIPO

du parti démocrate ouvrier et ensuite ministre de l'instruction publique. M. Batchelor a toujours été un « fédéraliste » ardent et à puissamment contribué à la fondation du Gouvernement Fédéral en 1901.

M. Batchelor est devenu depuis ministre des Affaires étrangères et l'on comprendra facilement qu'il est un personnage important, car il administre également la Papouasie ou Nouvelle Guinée qui appartient maintenant à l'Australie et qui est leur seule colonie peuplée de quelques blancs seulement et de plusieurs milliers de nègres.

Accompagnant M. Batchelor, se trouve M.

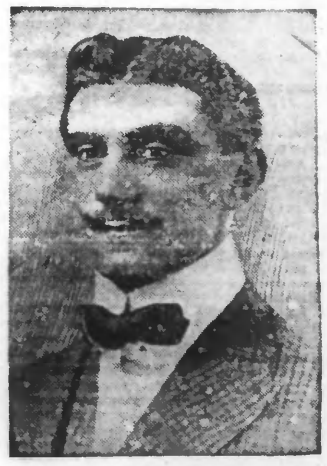

M. LUCIEN NOPENAIRE

Atlée Hunt, secrétaire des Affaires Etrangères, M. Higgs, membre du Parlement Australien.

M. H. C. Smart, commissaire délégué du Gouvernement Australien à l'Exposition de Roubaix, a eu aussi une carrière féconde, il est l'homme le plus occupé de son administration ayant la direction de la Presse, de l'Emigration, de l'Agriculture. Il est en même temps auteur, soldat et diplomate.

Il possède la médaille militaire Sud-Africaine et comme diplomate il a déjà rendu grand service à son pays.

M. Pierre Flipo, commissaire près de l'Exposition a été la cheville ouvrière des installations de l'Australie à l'Exposition. M. Lucien Nopenaire faisant fonction de vice-commissaire de l'Australie a été le véritable pionnier de la cause de Roubaix. C'est grâce à son initiative avisée, à ses démarches incessantes que la participation officielle de l'Australie est due. Rendons un hommage mérité à M. Richard Tuchband qui n'a ménagé aucun effort pour l'aménagement de ce pavillon.